



L'Indice Kelly sur la main-d'œuvre mondiale révèle que la majorité des Québécois utilisent un mode de transport écologique pour se rendre au travail

Près des deux tiers des répondants québécois optent pour le transport en commun

Québec, lundi 16 avril 2007 – Vélo, marche, covoiturage ou transport en commun sont tous des moyens qui permettent aux Québécois de se rendre au travail tout en réduisant les émissions croissantes de carbone et l'engorgement des routes. L'Indice Kelly sur la main-d'œuvre mondiale, sondage international commandé par les Services Kelly, principal fournisseur de solutions mondiales en gestion de talents, révèle que 66 % des répondants optent pour un mode de transport plus écologique que leur voiture pour se rendre au travail.

« Avec le Jour de la Terre qui arrive à grands pas, il est important de reconnaître le rôle crucial que le transport en commun joue dans notre société », affirme Madame Lucie Belisle, directrice du bureau des Services Kelly à Québec. « Le transport en commun non seulement est essentiel au déplacement de la main-d'œuvre, mais contribue de façon importante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la congestion des routes. »

Lorsque questionnés sur le facteur unique qui les inciterait à utiliser plus fréquemment le transport en commun, 36 % des répondants mentionnaient l'accès plus facile, tandis que 17 % indiquaient les services plus fréquents et les tarifs moins élevés. Les facteurs comme un confort et une sécurité accrus ne semblent pas encourager les gens à utiliser les modes de transport en commun.

D'autres résultats du sondage mondial sur le milieu de travail des Services Kelly spécifiques au Canada indiquent que :

- Quelque 81 % des répondants ont accès au transport en commun. Par contre, 34 % des répondants québécois choisissent d'utiliser leur propre véhicule automobile pour se rendre au travail.
- Les répondants âgés de moins de 20 ans sont les plus susceptibles d'utiliser le transport en commun (71 %) comparativement à ceux âgés de plus de 55 ans qui, eux, sont les moins portés à opter pour ce mode de transport (50 %).
- Des tarifs moins élevés encouragent davantage les jeunes travailleurs à utiliser le transport en commun. En effet, 26 % des travailleurs âgés de 24 ans et moins affirment que des tarifs moins élevés les inciteraient à utiliser ce mode de transport comparativement à 11 % pour les répondants âgés de 45 ans et plus.
- Les répondants ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles d'utiliser le transport en commun (77 %) par rapport à ceux n'ayant pas fait d'études universitaires (59 %).

L'Indice Kelly sur la main-d'œuvre mondiale révèle que la majorité des Québécois utilisent un mode de transport écologique pour se rendre au travail / 2

L'utilisation au Québec du transport en commun à 66 % est comparable à celle du reste du Canada (64 %). Le Nouveau-Brunswick enregistre le plus haut taux d'utilisation à 68 %, suivi de la Colombie-Britannique à 67 %. Les répondants de la Nouvelle-Écosse (58 %) et du Manitoba et de la Saskatchewan (tous deux à 60 %) sont les moins portés à utiliser le transport en commun.

« Les données du sondage démontrent que la majorité des répondants québécois préfèrent utiliser le transport en commun que de conduire leur propre véhicule », affirme Madame Belisle. « Toutefois, si le système n'est pas accessible ou coûte trop cher, les personnes n'ont pas vraiment d'autre choix que d'utiliser leur voiture. »

Plus de 10 000 canadiens ont contribué à l'Indice Kelly sur la main-d'œuvre mondiale qui a recensé la vision d'environ 70 000 personnes dans 28 pays.

- ## -

Kelly Services, Inc. (Nasdaq : KELYA, KELYB) dont le siège mondial est situé à Troy dans l'État du Michigan aux États-Unis est une entreprise figurant au classement Fortune 500 qui offre des solutions de dotation en personnel telles que le placement temporaire, l'impartition, la coordination sur place de main-d'œuvre ainsi que le placement permanent. Implantée dans 32 pays et territoires, Kelly emploie près de 700 000 personnes chaque année dans des domaines aussi variés que le travail de bureau, la comptabilité, l'ingénierie, les technologies de l'information, le droit, la science, le marketing, l'industrie légère, l'éducation et les services de santé. Le chiffre d'affaires de Kelly s'élevait à 5,6 milliards de dollars américains en 2006. Consultez notre site <http://www.kellyservices.com>.

Pour de plus amples renseignements ou pour convenir d'une entrevue, veuillez contacter :

Caroline BEAUDOIN
CASACOM
Tél.: 514-286-2145 poste 223
Adresse électronique : cbeaudoin@casacom.ca

Autres documents disponibles :

Fiche de renseignement des Services Kelly
Résultats du sondage sur le transport en commun (Québec, Canada et à l'échelle internationale)